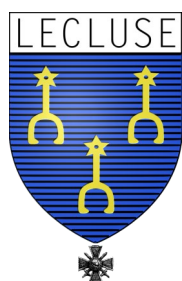


# LECLUSE

BULLETIN MUNICIPAL

Meilleurs  
vœux

2025



JANVIER 2025





## **Discours de Madame Reine-Élise CARLIER, 1ère Adjointe au Maire**

Chers léclusiennes, chers léclusiens, Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons ce soir en compagnie de l'équipe municipale.

Tout d'abord, je vous souhaite à tous une bonne année, surtout une bonne santé et la réalisation de tout ce qui vous tient à cœur.

Chère Nicole, c'est donc avec grand plaisir que je te souhaite ainsi qu'à tes proches, au nom de la municipalité, une belle et heureuse année 2025 avec la santé bien évidemment car elle est primordiale, la sérénité, et la réalisation de tes souhaits en tous genres pour cette nouvelle année.

A présent, je vais profiter de ce moment pour faire une synthèse des actions les plus marquantes de l'année 2024 :

Des travaux ont été réalisés pour améliorer la sécurité dans notre commune et réduire la vitesse des véhicules : chicanes rue des acacias et des dos d'âne dans la rue de la fontaine avec la signalisation pour un total d'un peu moins de 35 000 Euros.

Nous avons également entrepris des travaux d'amélioration des voiries pour un montant d'environ 75 000 Euros comprenant :

- La réfection de l'enrobé effectuée rue des bouchers avec le positionnement d'un ralentisseur.
- Et une dalle béton a été coulée sur le parking de la halle pour éviter le descellement des poteaux.

Les salles et espaces dédiés à nos associations avaient besoin de rénovation :

- des toilettes handicapées ont été aménagées salle de la Durandal,
- la Rianderie comme vous pouvez le constater ce soir a été rénovée et repeinte,
- un pare ballons et un banc de touche ont été installés au stade,
- les luminaires des différentes salles ont été remplacés par des leds beaucoup plus économiques et d'ailleurs plus lumineuses (tout est achevé)
- tout ceci pour un total de quasiment 10 000 Euros.

Concernant le cadre de vie :

- des arbustes et fruitiers ont été plantés,
- une table de ping-pong, un banc, une table de pique-nique ont été acquis (leur installation est en cours actuellement),
- un chemin piétonnier a été créé jusqu'aux échuettes en 2 phases la 1ère jusqu'au pont et la seconde après le pont, celui-ci n'appartenant pas au territoire de Lécluse, pour un total de pratiquement 30 000 Euros

Dans le domaine de la vie scolaire :

2 pc ont été achetés : un pour une salle de classe et un pour les enseignants

Pour tous ces projets nous remercions pour leurs aides financières le conseil départemental, douaisis-agglo, sans leurs subventions nous ne pourrions entreprendre toutes ces réalisations.

Je profite du moment pour souligner qu'une nouvelle fois le 21 Décembre avec les membres du CCAS nous avons pu remettre le traditionnel colis de Noël à nos aînés autour de l'habituel goûter.

Le colis est d'après les retours fort apprécié par son côté festif, de qualité et conséquent en quantité.

Nous en sommes très fiers car il s'agissait d'une volonté politique de notre groupe majoritaire 276 colis ont été distribués aux personnes à partir de 65 ans et aux personnes handicapées à plus de 80 %.

Nous sommes également attachés à l'occasion des fêtes de Noël à la distribution de friandises et d'un cadeau aux enfants de l'école primaire.

De même nous sommes ravis à l'occasion de la fin d'année scolaire de remettre un livre aux enfants ainsi qu'un dictionnaire français-anglais et une calculatrice aux enfants qui quittent notre école primaire pour partir au collège.

Mes meilleurs vœux et remerciements également au personnel communal administratif, technique, sans oublier les bibliothécaires, à l'équipe enseignante, aux associations et à leurs bénévoles, aux membres du CCAS, à mes amis de l'équipe municipale.

Nicole, avant de terminer et de te laisser la parole, permets moi de te réaffirmer au nom de toute ton équipe majoritaire notre soutien inconditionnel et sans faille.

Je tiens à te dire que tu mènes ta commune avec la prudence financière nécessaire sans augmenter le taux d'imposition. Comme je l'ai entendu plusieurs fois, certains vont me répondre que c'est inexact, que leurs impôts ont augmenté et qu'il est inscrit sur leur avis d'imposition que cela a été voté par la commune mais je leur dis de regarder au verso de l'imprimé et ils pourront constater qu'il s'agit du taux de l'intercommunalité (douaisis-agglo) qui a augmenté ses taxations, le taux communal reste identique et sans évolution depuis des années, mes propos sont vérifiables en regardant les différents avis d'impositions.

Je tiens à souligner que tu peux d'autre part être très fière de la conclusion faite par le contrôleur de gestion de la perception en début d'année je le cite : « les finances de Lécluse sont saines, la commune est bien tenue », c'est ça qu'il nous faut retenir.

Je vous remercie pour votre attention, excellente année à toutes et à tous et bonne soirée.

Nous avons la présence d'un invité surprise, qui nous fait l'honneur de sa présence ce soir, bien que son emploi du temps soit très chargé en cette période de vœux et qui souhaite vous dire quelques mots.

Nous le remercions pour l'intérêt qu'il porte à notre commune, il est toujours présent avec sa binôme Marilyne Lucas pour aider tant les particuliers que les collectivités mais aussi très investi dans les différentes causes qu'il défend comme les marais.

Je passe donc la parole à notre conseiller départemental Charles Beauchamp.





En ce début d'année, comme tous les ans , il est de coutume de s'échanger les vœux. Je vous souhaite à tous une bonne année 2025 et surtout d'avoir la santé, faute de quoi rien n'est possible.

En cette période morose que soit sur un plan national ou plus régional, je vous souhaite de vivre bien, le mieux possible et d'avoir encore des rêves quel que soit votre âge.

Ma première adjointe vous a déjà présenté, lors des vœux, les investissements communaux qui ont été réalisés au cours de l'année 2024.

Pour ceux prévus en 2025, nous prévoyons de refaire le revêtement de la rue d'Hamel, dans les marais, puisque Noreade vient de finir son chantier de changements de compteurs d'eau. Ce dossier sera le principal projet de l'année autant pour son montant que pour son organisation puisque nous serons soumis à respecter des délais entre chaque étape du montage du projet, étant donné que ce dossier est soumis aux règles des marchés publics.

Nous remettrons le dossier de vidéosurveillance de la commune aux bons soins de la sous préfecture cette année, puisque nous n'avons pas reçu la subvention d'état en 2024 en raison de « coupes budgétaires » nationales.

L'état français délaisse souvent les communes, plus encore les communes rurales.

Heureusement, Douaisis Agglo a choisi depuis plusieurs années d'aider les petites communes qui n'ont pas de revenus commerciaux ou industriels, ce qui permet de réaliser de nombreux travaux quand même.

Avec ma première adjointe, Madame Carlier, nous n'avons pas encore envisagé le budget 2025, ni les futurs investissements de l'année ; puisque l'état n'a pas encore voté son budget, les collectivités territoriales ne peuvent construire le leur.

Pour l'instant, les dotations de fonctionnement permettant la survie des collectivités sont maintenues au même montant qu'en 2024 mais silence radio sur les subventions qui seront versées ou pas.

Alors prudence bien sûr, mais je fais confiance à notre adjoint aux travaux Daniel Fouquet qui a toujours beaucoup d'idées intéressantes à nous soumettre pour la commune.

Fin 2024, notre policier municipal ou garde champêtre a pris sa retraite, bien méritée après 33 ans à la mairie.

Nous le retrouverons pour la sécurité des enfants aux heures de début et de fin des cours. D'autres communes ont embauché un retraité pour faire traverser les enfants des écoles, nous nous sommes renseignés et avons proposé à notre ancien garde s'il était intéressé. Les retraites de fonctionnaires n'étant pas très opulentes, il a accepté, à notre grande satisfaction.

Le contrat de travail est à durée déterminée pour un an, il sera salarié contractuel de catégorie C mais non plus policier municipal.

Si d'autres communes le font, pourquoi pas Lécuse ?

Je voulais aussi remercier en ce début d'année, le personnel communal, qui fait toujours de son mieux pour œuvrer à satisfaire les Lécusiens.

Il est dommage que la société d'aujourd'hui soit si individualiste. Les élus communaux et le personnel communal sont au service de la cause collective et non individuelle (ce qui n'est pas toujours facile à intégrer par certains concitoyens), et je demande à tous le respect et la confiance envers les personnes qui travaillent pour vous.

De nouveau, je vous réitère mes vœux de bonne et heureuse année 2025.

Bien à vous.

Votre Maire,  
Nicole DESCAMPS



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

### MAIRIE DE LÉCLUSE

12, Grand'Rue

Place du Général De Gaulle

59259 LÉCLUSE

Tél. 03 27 89 52 05

[mairielecluse@orange.fr](mailto:mairielecluse@orange.fr)

[www.mairie-lecluse.fr](http://www.mairie-lecluse.fr)

	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>LUNDI</b>	09 H 00 – 12 H 15	FERME
<b>MARDI</b>	09 H 00 – 12 H 15	FERME
<b>MERCREDI</b>	09 H 00 – 12 H 15	FERME
<b>JEUDI</b>	09 H 00 – 12 H 15	FERME
<b> VENDREDI</b>	09 H 00 – 12 H 15	14 H 00 – 16 H 30
<b>SAMEDI</b>	Sur Rendez-vous	FERME

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population.

<b>MERCREDI</b>	14 H 00 – 16 H 00
<b>SAMEDI</b>	14 H 00 – 17 H 00

*Fermée en août*

7, rue de l'Ancienne Poste

59259 LÉCLUSE

*Bibliothécaire : Monique CAPELLE*

*Bibliothécaire bénévole : Geneviève LERMOYER*



**Inscription gratuite**



## HORAIRES DE LA POSTE

LA POSTE

	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>LUNDI</b>	FERME	FERME
<b>MARDI</b>	09 H 00 – 12 H 00	FERME
<b>MERCREDI</b>	09 H 00 – 11 H 30	FERME
<b>JEUDI</b>	09 H 00 – 12 H 00	FERME
<b> VENDREDI</b>	09 H 00 – 12 H 00	FERME
<b>SAMEDI</b>	09 H 00 – 12 H 00	FERME

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

**Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile**



Se munir :

- du livret de famille,
- de leur Carte Nationale d'Identité,
- du certificat de scolarité,
- du dernier diplôme obtenu.
- D'une adresse mail et d'un numéro de téléphone

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.



Pour voter, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune.

Inscriptions en Mairie de Lécluse ou en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## INSCRIPTION AU C.C.A.S. DE LÉCLUSE



Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus (dans l'année), ou les personnes majeures handicapés(ées) à plus de 80%, vous pouvez vous inscrire, **AVANT LE 31 OCTOBRE**, sur la liste du CCAS de Lécluse afin de bénéficier des colis de Noël et du 14 juillet.

Les personnes déjà bénéficiaires des colis n'ont pas besoin de se réinscrire.

En revanche, les personnes ayant changé de domicile en cours d'année doivent communiquer leur nouvelle adresse en contactant la Mairie de Lécluse.

## COLLECTE DES DECHETS



### RECYCLABLES

**Mercredi**

Collecte dès 6 heures.

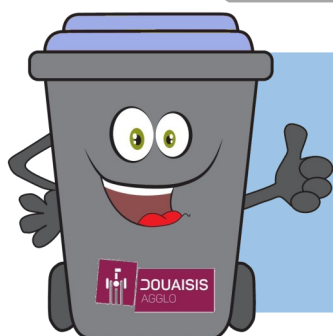
Présentez votre bac la veille à partir de 19 heures

### ORDURES MENAGERES

**Samedi**

Collecte dès 6 heures.

Présentez votre bac la veille à partir de 19 heures



### VERRE

**2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois**

Collecte dès 6 heures.

Présentez votre bac la veille à partir de 19 heures

Nous vous rappelons que la **présence de poubelles sur le trottoir** en dehors des créneaux de ramassage, est formellement interdite par la loi. La commune dispose de ses propres règles dans la matière par le biais d'un arrêté municipal.

Ces règles incluent notamment les créneaux horaires dans lesquels les déchets sont ramassés dans la semaine. En cas d'**irrespect de ces règles**, nous procéderons à la saisie immédiate de vos bacs à déchets.



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**LUNDI 19 MAI 2025**



**2 mètres cube maximum par habitation**

**Collecte dès 6 heures**

**Présentez vos déchets la veille à partir de 19h**

**Collecte sur rendez-vous 3 fois / an**  
**0 800 400 059 (service & appel gratuit)**



# STATIONNEMENTS GÊNANTS



**RAPPEL : DE NOMBREUSES PLAINTES ARRIVENT EN MAIRIE POUR CAUSE DE STATIONNEMENT GÊNANT**

**Ces plaintes concernent notamment l'impossibilité de pouvoir sortir de son domicile ou de son garage, les véhicules garés trop près des sorties, obstruant la vue et gênant les manœuvres.**

Un stationnement gênant peut par exemple empêcher les services de secours d'intervenir. Cela peut également constituer un obstacle au camion des éboueurs qui circulerait dans une rue. Ou encore, une voiture mal stationnée dans un coin de rue peut aboutir à un accident de la route avec d'autres véhicules.

Les véhicules gênant la voie publique peuvent être retirés immédiatement après le signalement.

Concernant le stationnement abusif, un délai de 7 jours est à observer après le constat.

C'est dans ce souci de sécurité et de simplification de la vie des Léclusiens que la Mairie lance une campagne de sensibilisation. Elle commence par une distribution massive de cette informations dans les foyers :

## STATIONNEMENT GÊNANT : SOYONS RESPONSABLES

### BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de jardinage, percussions, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants, **sont interdits :**

- **Les jours ouvrables : avant 8h30, entre 12h00 et 14h30, et après 19h30.**
- **Les samedis : avant 9h00, entre 12h00 et de 15h00, et après 19h00.**
- **Les dimanches et jours de fête : avant 10h00 et après 12h00**

Chaque habitant est tour à tour auteur et victime du bruit. Chacun peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre village. Le bruit, c'est l'affaire de tous !

- Avant d'écouter de la musique ou de faire une activité bruyante (bricolage, tonte, etc...), pensons aux voisins et n'abusons ni des décibels, ni de la durée.
- Les cris, chahuts et aboiements de chiens intempestifs sont aussi répréhensifs.

*Décret 95-408 du 18 avril 1995 et article 1336-7 du code de la santé publique.*

« Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible de jour comme de nuit. »



## PERMANENCES DES ÉLUS MUNICIPAUX

	DÉLÉGATION	JOUR - HORAIRES
<b>Nicole DESCAMPS</b>	Maire	Sur Rendez-Vous
<b>Reine-Élise CARLIER</b>	Adjointe à l'action sociale et aux aînés	Sur Rendez-Vous
<b>Daniel FOUQUET</b>	Adjoint au travaux	Sur Rendez-Vous
<b>Valérie LE GALLAIS</b>	Adjointe à la jeunesse, aux écoles et aux associations	Sur Rendez-Vous
<b>Miguel LIBERAL</b>	Adjoint à l'urbanisme et aux chalets	Sur Rendez-Vous

### PERMANENCES A LECLUSE DE M. CHARLES BEAUCHAMP ET DE MME MARYLINE LUCAS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

*DE 18 HEURES A 19 HEURES*

**MERCREDI 23 AVRIL 2025**

**MERCREDI 25 JUIN 2025**

**PAS DE PERMANENCE PENDANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT**

**RETROUVER LA LISTE COMPLETE DES PERMANENCES  
DE M. BEAUCHAMP ET DE MME LUCAS SUR LE SITE DE LA COMMUNE**

### ASSISTANTE SOCIALE

**Mme CAULIER (03 59 73 32 00)**  
3<sup>EME</sup> JEUDI DU MOIS DE 14 H 30 A 16 H 00

# T

## ARIFS 2025

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

15 minutes ..... **0,40 €**  
 30 minutes ..... **0,75 €**

*Inscriptions et paiements sur le site « espace famille »*



### RESTAURANT - GARDERIE

Repas enfant + garderie.....**3,00 €**

*Inscriptions et paiements sur le site « espace famille »*



### DROIT DE BARQUE

Propriétaire d'un chalet à Lécluse et habitants de Lécluse :

- 1<sup>ère</sup> barque ..... **Gratuite**
- 2<sup>ème</sup> barque ..... **25,00 €**

Autres :

- 1<sup>ère</sup> barque ..... **41,50 €**
- 2<sup>ème</sup> barque ..... **83,00 €**

Droit journalier : ..... **3,50 €**

### DROIT DE PÊCHE

Droit annuel :

- Résidents ..... **5,00 €**
- Non-Résidents ..... **30,00 €**



### DROIT DE CHASSE EN HUTTE AU MARAIS

Droit annuel :

Léclusiens (+ 3 ans de résidence) : ..... **70 €**

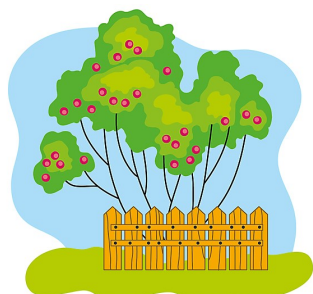
Non-résidents : ..... **380 €**

Les tarifs extérieurs « invité à l'année » pour les résidents léclusiens ou électeurs léclusiens depuis moins de 3 ans, seront réduits de 50%.

Invités à la nuit :

Léclusiens (+ 3 ans de résidence) : ..... **5 €**

Non-résidents : ..... **10 €**



### LOCATION DE PART DE JARDINS

LA PART (5 ARES) : **8 €**

PREMIÈRE PART DE JARDIN GRATUITE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU R.S.A.

### LOCATION DE GARAGE

LOYER MENSUEL : **27 €**

### CIMETIÈRE

<b>CONCESSION</b>	3m <sup>2</sup> ..... <b>25,00 €</b>	Ces concessions sont trentenaires.
	6m <sup>2</sup> ..... <b>50,00 €</b>	
<b>COLUMBARIUM</b>	Case simple..... <b>600,00 €</b>	Ces emplacements sont trentenaires.
	Case double ..... <b>900,00 €</b>	
<b>CAVEAU D'ATTENTE</b>	Droit d'ouverture ..... <b>138,00 €</b>	
	Droit d'occupation..... <b>1,00 €</b> (à partir du 11 <sup>ème</sup> jour)	

## LOCATION DE LA SALLE DE LA RIANDERIE

RÉSIDENTS			NON-RÉSIDENTS		
REPAS		RÉCEPTION	REPAS		RÉCEPTION
1 <sup>ER</sup> JOUR	JOURS SUIVANTS	50,00 €	1 <sup>ER</sup> JOUR	JOURS SUIVANTS	100,00 €
100,00 €	50,00 €		200,00 €	100,00 €	
CHAUFFAGE* : 100,00 €/JOURS					

- Location de la salle jusqu'à 22 heures.
- Arrhes : 100 € à la réservation.
- Caution : 400 € à la remise des clefs.

\*éventuellement

## LOCATION DE LA SALLE DE LA DURANDAL

	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
LOCATION	320,00 €	485,00 €
VAISSELLE*	50,00 €	
CHAUFFAGE* : 150,00 €		

- Arrhes : 100 € à la réservation.
- Caution : 400 € à la remise des clefs.

\*éventuellement

## LOCATION DE PARCELLE POUR CHALETS

### TARIF 1 (résidence principale)

SUPERFICIE	TARIFS
Inférieure à 3 ares	<b>338 €</b>
de + 3 à 4,50 ares	<b>582 €</b>
+ de 4,50 ares	<b>659 €</b>

### TARIF 2 (résidence secondaire)

SUPERFICIE	TARIFS
Inférieure à 2 ares	<b>330 €</b>
De + 2 à 3 ares	<b>440 €</b>
De + 3 à 3,50 ares	<b>500 €</b>
De + de 3,5 à 4 ares	<b>583 €</b>
De + de 4 à 4,50 ares	<b>671 €</b>
De + de 4,50 à 6,50 ares	<b>783 €</b>
De + de 6,50	<b>887 €</b>
Hors catégorie (n°96)	<b>1 358 €</b>

**RAPPEL : NOTRE SITE INTERNET : [www.mairie-lecluse.fr](http://www.mairie-lecluse.fr)**



# DÉPART EN RETRAITE

L'ensemble de la municipalité souhaite une retraite heureuse à notre Garde Champêtre Municipal, Monsieur Bertand BECQUEMBOIS, et le remercie pour ses services, assurés avec disponibilité et professionnalisme depuis 1991.

La Municipalité de Lécluse a remis à Monsieur Bertrand BECQUEMBOIS un bon d'achat de 600 €.

Ses collègues lui souhaitent une bonne retraite et de profiter de sa nouvelle vie.



## T RIBUNE DE L'OPPOSITION

Cher.e.s Léclusien.ne.s,

Pour commencer, permettez-nous de vous souhaiter une très bonne année 2025 !

Nous attaquons la dernière année du mandat et pourtant, cela fait bien longtemps que notre commune végète et que nous assistons désespérément à une fin de règne.

Il reste encore près de 13 mois à la majorité en place mais la passivité, pour ne pas dire le manque d'intérêt, des élus majoritaires sur de nombreux dossiers nous inquiètent : menace sur notre Poste, un projet brasserie qui patine (voire recule !), absentéisme aux manifestations de nos associations, sectarisme au sein du conseil municipal, mépris envers nos concitoyens qui osent émettre la moindre critique constructive...

Nous y reviendrons très prochainement dans notre propre bulletin de l'alternative.

En attendant, vous pouvez toujours nous suivre sur notre page facebook (@LecluseAlternative) ou sur le blog de notre chef de file (<https://rudyd.canalblog.com/>).

Fidèlement,

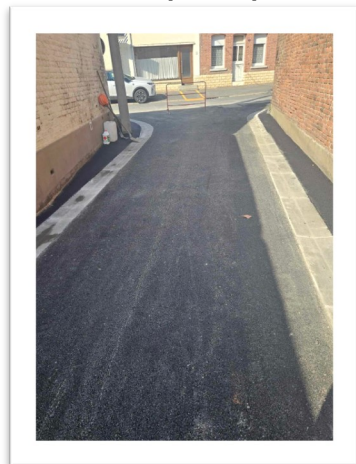
**Rudy DILLIES, Sylvie VILLAIN et Nicolas STIEVET.**



## RÉFECTION ENROBE RUE DES BOUCHERS



Coût des travaux : 71 696,88 € TTC (59 747,40 € H.T.)  
Subvention FCIS Douaisis-Agglomération : 11 949,48 € (20%)  
Subvention Conseil Départemental : 29 873,70 € (50%)  
Coût Commune : 29 873,70 €



## POSE DE RALENTISSEURS RUE DE LA FONTAINE ET DE CHICANES RUE DES ACACIAS



Coût des travaux : 44 558,24 € TTC (37 131,87 € H.T.)  
Subvention FCIS Douaisis-Agglomération : 7 426,37 € (20%)  
Subvention Conseil Départemental : 18 565,93 € (50%)  
Coût Commune : 18 565,93 €



## REPLACEMENT DES LANTERNES DE LA COMMUNE

Coût des travaux : 33 493,18 € TTC (27 910,98 € H.T.)  
Subvention FCIS Douaisis-Agglomération : 5 582,20 € (20%)  
Subvention Conseil Départemental : 13 955,49 € (50%)  
Coût Commune : 13 955,49 €



## INSTALLATION D'UN PARE-BALLON DEVANT L'AIRE DE JEUX

Coût des travaux : 6 070,85 € TTC (5 059,04 € H.T.)

Subvention FCIS Douaisis-Agglo : 2 023,62 € (40%)

Coût Commune : 4 047,23 €



## AUTRES TRAVAUX ET ACQUISITIONS

TRAVAUX/ACQUISITIONS	COUT TTC	SUBVENTION DOUAISIS AGGLO	COUT COMMUNE
ACHAT 2 PC PORTABLE POUR ÉCOLE	1 642.54 €	547.51 €	1 095.02 €
RÉNOVATION DES TOILETTES SALLE JOLIOU- CURIE	610.73 €	203.58 €	407.15 €
AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN PIÉTONNIER RUE DU MARAIS	13 545.00 €	4 515.00 €	9 030.00 €
CRÉATION D'UNE DALLE DE BÉTON AU PARKING DE LA HALLE	1 694.81 €	564.94 €	1 129.87 €
ACHAT D'UNE NOUVELLE REMORQUE	2 315.00	771.67 €	1 543.34 €
ACHAT DE BANCS DE RECEPTION POUR LA DURANDAL	992.40 €	330.80 €	661.60 €
ACHATS BANCS PIQUE-NIQUE, POUBELLES ET ARMOIRE ÉTAT CIVIL	8 972.76 €	2 990.92 €	5 981.84 €





# R ETROSPECTIVE 2024

## Chasse aux œufs



## FOIRE AU CRESSON





14 JUILLET 2024



## REMISE DES DIPLÔMES DE MÉDAILLES DE TRAVAIL

### **ÉCHELON ARGENT (20 ANS) :**

**MADAME DOROTHEE MIELCARZ,**  
SECRETAIRE A LA CLINIQUE DU PONT SAINT  
VAAST - DOUAI

**MONSIEUR ERIC LEROY,**  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION A DALKIA -  
SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

### **ÉCHELON VERMEIL (30 ANS) :**

**MONSIEUR JEAN FRANCOIS LOLIVIER,**  
MECANICIEN A TEREOS France - BOIRY-  
SAINTE-RICTRUDE

**MONSIEUR PHILIPPE MONVOISIN**  
MECANICIEN A TEREOS France - BOIRY-SAINTE-RICTRUDE

### **ÉCHELON GRAND OR (40 ANS) :**

**MONSIEUR SEBASTIEN MANCHEC,**  
CHAUFFEUR POIDS LOURD A TRAMOSA France - CREUTZWALD



## EXPOSITION PHOTOS ANIMALIÈRES « NATURE »

organisée par un léclusien, Monsieur Frédéric BREUX.





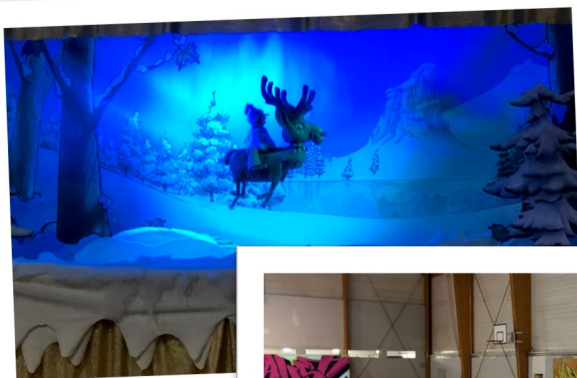
## NOËL DES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE PAUL VERLAINE



## NOËL DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES À PLUS DE 80 % INSCRITES AU CCAS DE LÉCLUSE



## NOËL : SPECTACLE DE MARIONNETTES





## CENTRE DE LOISIRS 2024



## CEREMONIES NATIONALES

**8 MAI : VICTOIRE DE 1945**



**18 JUIN :  
APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE**



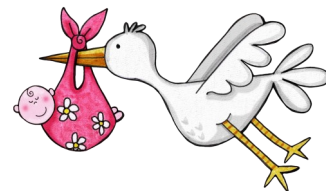
**11 NOVEMBRE : ARMISTICE DE LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE**



# E TAT CIVIL 2024



Bienvenue à...



Louna **COYAUX**

Née le 17 janvier à Dechy

Romain **BECQUEMBOIS**

Né le 22 janvier à Dechy

Romy **DILLIES**

Née le 3 février à Lambres-lez-Douai

Thomas **SILVAIN**

Né le 2 avril à Dechy

Victorien **HERVÉ BETHEGNIES**

Né le 11 avril à Lambres-lez-Douai

Lucie **WIART RICHARD**

Née le 17 avril à Lille

Judith **LEMAIRE**

Née le 14 mai à Lambres-lez-Douai

Corentin **VIVIEN**

Né le 1<sup>er</sup> août à Dechy

Anastasia **SZYMCZYK**

Née le 12 septembre à Dechy

Emilio **SEGHIR COLSON**

Né le 11 décembre à Lambres-lez-Douai

Laurie **STERCKX**

Née le 24 décembre à Dechy



Pour toutes ces naissances, une peluche et une carte de félicitations ont été offertes à chaque nouveau-né par la Municipalité





## Félicitations à...



Thibault **SZYM CZYK** et Angélique **DOCO**  
mariés le 29 juin 2024



Rudy **WILLAERT** et Nadège **DUJARDIN**  
mariés le 06 juillet 2024



Frédéric **VANPOTTALSBERGHE** et Danièle **LEVEAUX**  
mariés le 20 juillet 2024



Nicole **MALICET** et Jean-Claude **BEAUCHÊNE**  
mariés le 27 juillet 2024

Jean-Victor **BOUCQ** et Annie **CAYEZ**  
mariés le 27 juillet 2024



Manon **LEJEUNE** et Lucas **LECOU** mariés le 31 août 2024

Thomas **STIEVET** et Solène **DURIEUX**  
mariés le 7 septembre 2024



Nicolas **MATON** et Delphine **GUILBERT** mariés le 26 septembre 2024

# Ils nous ont quittés...

Marie-Jeanne **LERMOYER** veuve **LALOUX**  
décédée le 7 janvier 2024 à Arras

Jean-Marie **GUEANT**  
décédé le 11 janvier 2024 à Arras

Marie-Madeleine **LEDENT** veuve **CARLIER**  
décédée le 7 mars 2024 à Lécluse

Joselyne **HENNEBICQ** veuve **LERMOYER**  
décédée le 22 mai 2024 à Lécluse

Claude **BARRIÈRE**  
décédé le 22 mai 2024 à Dechy

Fortunée **MANET** épouse **POUPART**  
décédée le 25 juin 2024 à Lécluse

Juan **MARTINEZ CASTELLAR**  
décédé le 28 juin 2024 à Dechy

Henri **POITTEVIN**  
décédé le 10 juillet 2024 à Lécluse

Francine **DUFOUR** veuve **DORMARD**  
décédée le 9 août 2024 à Lécluse

Yvette **BONVARLET** veuve **BACQUET**  
décédée le 29 août 2024 à Lécluse

Yves **DORDAIN**  
décédé le 7 septembre 2024 à Arleux

Michel **HENNEBICQ**  
décédé le 10 septembre 2024 à Dechy

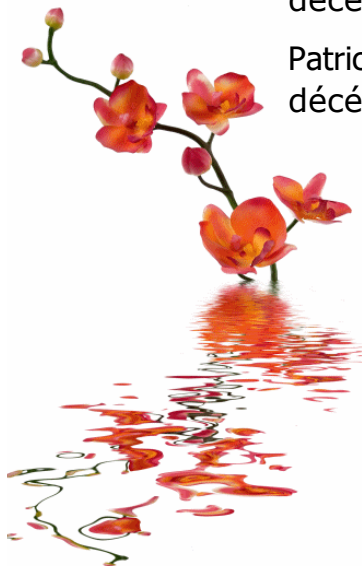
Suzanne **PONT** veuve **STIEVET**  
décédée le 2 octobre 2024 à Lécluse

Martine **VOLLE** veuve **LEVEAUX**  
décédée le 5 novembre 2024 à Lécluse

Patricia **JOZWIAK** épouse **LECOMTE**  
décédée le 30 novembre 2024 à Cambrai

Jackie **HOT**  
décédé le 2 décembre 2024 à Lambres-lez-Douai

Stéphane **JOURNÉ**  
décédé le 9 décembre 2024 à Dechy





# 0 OCTOBRE ROSE

« Octobre rose » est une campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein.

La Commune de Lécuse, solidaire de la campagne nationale d'Octobre Rose, s'est parée d'une banderole nouvellement acquise, et rappelle à toutes les femmes l'importance de la prévention et de la sensibilisation au cancer du sein.



## LE CAMION BLEU DU DOUAISIS

**Le Camion bleu France Services dessert 20 communes ou quartiers.**

Créer une adresse mail, obtenir des informations sur sa retraite, renouveler sa carte d'identité, rechercher un emploi... il vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives.

pour en savoir plus sur ce service public itinérant [info.lenord.fr](http://info.lenord.fr)

Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au **03 59 73 18 31** ou par courriel : [douaisis.franceservices@lenord.fr](mailto:douaisis.franceservices@lenord.fr)

